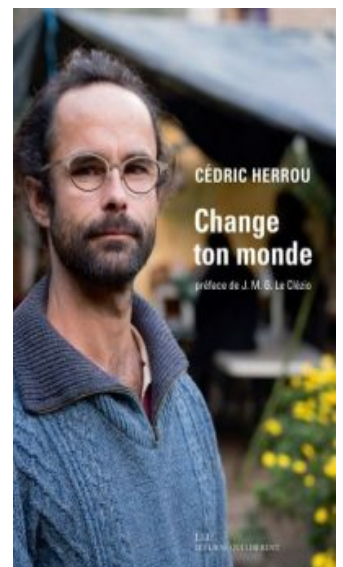


Visite de Cédric Herrou à Namur : une rencontre inspirante

Invité par la revue Tchak ! ces 22, 23 et 24 avril, Cédric Herrou, héros ou voyou – c'est selon – de la vallée de la Roya, a pu visiter divers organismes liés à la production et distribution de produits locaux en circuit court mais aussi des collectifs citoyens qui viennent en aide aux migrants en transit. Deux luttes qu'il mène de front, au quotidien, dans sa ferme, transformée en camping puis en Communauté Emmaüs en 2019.

En soirée, Cédric Herrou a présenté son livre, « **Change ton monde** », lors de la conférence organisée à l'UNamur ; l'événement a rencontré un grand succès et nous sommes heureux d'avoir pu y contribuer avec le témoignage de notre collègue Dawit.



Une journée de rencontres en toute simplicité, solidaire et inspirante. Un regain d'espoir pour celles et ceux qui luttent au quotidien pour les droits de toutes et tous avec un manque de moyens criant, à l'heure où l'accueil de migrants est un jour considéré comme un « délit de solidarité » et le lendemain comme un acte humanitaire héroïque. En tant que meneurs de la Coordination provinciale des collectifs et associations en soutien aux migrants en transit, nous sommes heureux d'avoir contribué à l'organisation de cette journée.

Rappelons que la [Coordination Wallonne des collectifs et associations en soutien aux migrants en transit](#) finalise actuellement la rédaction d'un plan d'action sollicité par la Région wallonne. Ce plan "pose les jalons d'un dispositif concerté, réaliste, responsable, coordonné et pérenne à l'échelle de la Wallonie", au bénéfice des personnes en migration dite de transit, en collaboration étroite avec la Plateforme citoyenne BELRefugees.

Un reportage sera diffusé sur Boukè le 12 mai 2022 ; restez connectés !

En savoir plus sur les migrants en transit



[C'est par ici !](#)







Les migrants en transit, des jeunes « nomades » qui traversent la Belgique...

Constats de terrain d'un accompagnateur interculturel sur la province de Namur

Introduction

Durant les mois de juin et juillet 2021, Rahmi, un accompagnateur interculturel du Centre d'action interculturelle de la province de Namur (CAI), a été chargé d'encadrer un nouveau travailleur engagé en tant que facilitateur interculturel pour la communauté érythréenne. Cette tâche d'encadrement au sein des collectifs citoyens a permis à Rahmi d'observer, d'une part, la réalité vécue quotidiennement par les migrants en transit aidés par des collectifs citoyens et, d'autre part, le travail à effectuer par le facilitateur interculturel.

Ce travail est complexe et demande une adaptation permanente concernant l'approche à adopter face au public cible. En effet, il est nécessaire de faire preuve d'une importante diplomatie ainsi que de bienveillance dans les interactions avec les bénévoles composant les collectifs citoyens. Ces derniers, face à la réalité vécue par les migrants en transit, se sont très vite mobilisés et engagés afin de subvenir à leurs besoins primaires.

Par migrant en transit, nous entendons des migrants en route pour l'Angleterre, étant de passage par différents pays européens dont la Belgique. Parmi ces migrants, beaucoup sont originaires d'Erythrée. Rahmi a également rencontré des personnes originaires d'Ethiopie, du Tchad et du Soudan. Etant donné que notre facilitateur interculturel a été engagé spécifiquement pour la communauté érythréenne, cette analyse se concentre spécifiquement sur cette dernière.

LA SITUATION AVANT L'ÉMIGRATION

Il nous semble intéressant d'essayer de comprendre les raisons poussant autant de personnes, majoritairement des jeunes hommes de 15 à 25 ans, à quitter leur pays. En effet, leur départ les conduit sur des routes migratoires risquées, empreintes de beaucoup de violence, avec le but ultime d'atteindre leur destination de « rêve », l'Angleterre. Sur ces routes migratoires, nombre d'entre eux se retrouvent dans des situations extrêmement violentes telles que l'exploitation en Lybie en tant qu'esclave, parfois pendant des années. Ils font également face au racisme dans les différents pays traversés (entre autres, le Soudan, la Lybie, l'Italie et la Suisse avant d'arriver en Belgique). Enfin, pour traverser la Méditerranée, les migrants doivent s'acquitter de sommes astronomiques auprès de passeurs.

Chaque parcours migratoire est unique, certains arrivent par la Turquie, d'autres la Grèce, d'autres encore par la Macédoine ou la Serbie. La plupart demande l'asile en Allemagne et se retrouve finalement en Belgique l'année suivante. Une fois en Belgique, avec l'idée en tête de rejoindre l'Angleterre, ces migrants se font aider par les bénévoles des collectifs citoyens.

La raison de ces migrations en provenance d'Erythrée est simple : la guerre opposant l'Ethiopie à l'Erythrée. Auparavant, L'Érythrée était une province éthiopienne, annexée

par l'Éthiopie en 1962. Au terme d'un long conflit, de 1961 à 1991, l'Erythrée a obtenu son indépendance en 1993. Actuellement, l'Éthiopie revendique à nouveau l'Erythrée. De ce fait, le service militaire en Erythrée est obligatoire mais surtout, à durée indéterminée. C'est pourquoi de nombreux jeunes hommes fuient le pays afin d'éviter la guerre à laquelle ils sont obligés de prendre part.

Concernant l'Erythrée, la langue parlée est le tigrinya. Du point de vue de l'éducation, le niveau scolaire ne dépasse pas le CESI (en termes de comparaison avec le niveau d'étude en Belgique) avec comme raison l'obligation du service militaire à partir de l'âge de 15 ans sans date de fin. La formation et l'emploi en Erythrée se résument au service militaire à durée indéterminée. En ce qui concerne la religion dans le pays, la majorité des Erythréens sont de confession orthodoxe, mais il y a une minorité de catholiques et de musulmans présents dans le pays.

La migration Erythréenne est donc une migration très jeune et différente des autres vagues qui étaient provoquées par des raisons socio-économiques. Nous pourrions qualifier cette immigration de « **nomade** », car elle bouge en permanence, et ne souhaite pas s'installer ailleurs qu'en Angleterre.

LA DÉCISION DE MIGRER ET LE PROJET MIGRATOIRE

Dû au conflit entre l'Erythrée et l'Éthiopie et par extension l'obligation du service militaire à durée indéterminée, l'instinct de survie pousse la jeunesse Erythréenne à fuir l'horreur vécue au sein du pays depuis les années 2014-2015.

D'après les explications des migrants en transit rencontrés, les jeunes filles doivent également prendre les armes. Si elles ne le font pas, elles sont sommées d'enfanter afin de

« produire de futurs militaires » pour « servir la cause ». Pour les jeunes filles, la route migratoire est d'autant plus difficile car elles sont confrontées à la prostitution forcée.

Pourquoi cette obsession de l'Angleterre et non un autre pays européen ?

Cette décision pour l'Angleterre semble être essentiellement composée de trois raisons :

- Une fois que le migrant arrive à mettre ses pieds sur le sol anglais, il aura automatiquement un titre de séjour.
- La connaissance de la langue, l'anglais.
- L'emploi est plus facile à trouver là-bas.

Les trois raisons susmentionnées constituent les motivations échangées dans le réseau interne de la communauté Erythréenne. Celles-ci deviennent un mythe faisant passer l'Angleterre pour l'Eldorado à atteindre à tout prix. Or, les lois commencent à se durcir en Angleterre, rendant l'immigration davantage complexe une fois la destination atteinte et les emplois disponibles ne sont très souvent que précaires.

L'ADAPTATION AU PAYS D'ACCUEIL ET LE CHOC MIGRATOIRE

Parmi les migrants Erythréens rencontrés, deux types de profil se dessinent :

- Le migrant toujours en transit pour l'Angleterre,
- Le migrant qui décide de demander la protection internationale pour rester en Belgique et s'y établir.

Pour le premier profil, leur but est de monter dans un camion clandestinement afin d'atteindre Calais et à partir de là, rejoindre l'Angleterre en bateau. Cependant cette tâche n'est pas aisée car les contrôles sont stricts et les chauffeurs

routiers sur leur garde. Souvent, lorsqu'ils ont des soupçons, ils préviennent la police locale de Calais. Une fois arrivés sur place, la police intercepte les clandestins et ce, souvent de façon très violente (violences physiques, gaz lacrymogène, etc.). Rahmi a rencontré, au sein des collectifs, un jeune migrant ayant perdu un œil suite aux violences policières subies. Il n'est également pas rare que les migrants reviennent avec des membres cassés : soit en tombant d'un camion, soit suite à des violences policières.

Concernant le deuxième profil, les migrants décidant de faire une DPI pour s'installer en Belgique, leur décision est basée sur l'accumulation d'échecs et de souffrances vécus durant les nombreuses tentatives d'atteindre l'Angleterre. Le migrant baisse alors les bras et décide de tenter une DPI en Belgique. Cette décision est donc généralement un dernier recours.

D'après les discussions menées, le plus difficile à vivre pour les migrants est l'incertitude permanente vécue ainsi que les traumatismes vécus lors de leur parcours migratoire. Ces derniers constituent souvent, entre autres, les raisons d'addictions diverses. En effet, la consommation d'alcool et de drogues sont omniprésentes chez ce public. Ces consommations provoquant des états seconds sont sources de conflits entre eux mais constituent également une source de tension avec la population locale qui assiste à des comportements déviants sans connaître les raisons. Les préjugés et le racisme surgissent alors.

Les liens créés avec les bénévoles

Les migrants en transit créent de solides liens affectifs avec les bénévoles des collectifs. Ils apprécient énormément l'humanité, la bienveillance et la solidarité dont font preuve ces derniers. Les migrants désignent les bénévoles par des surnoms tels que « maman », « mamy », aux bénévoles plus âgées.

Cela représente pour eux une marque de respect. Ces dernières les voient également comme leurs enfants.

Malgré les différences culturelles, une sorte de famille se constitue grâce à l'entraide des bénévoles. Ces liens affectifs sont consolidés par le fait que les migrants ont rarement la possibilité d'entrer en contact avec leur famille : les endroits d'où ils sont originaires ne sont souvent pas équipés de connexion internet. Leur unique moyen d'avoir des contacts avec est la Croix-Rouge de Belgique qui mène des actions de reconnexion familiale en donnant la possibilité aux migrants de contacter leur famille par téléphone satellite.

Cependant, en tant que professionnel, il est important de baliser directement les limites de ses actions car ce public spécifique a d'énormes besoins ne pouvant malheureusement pas tous être comblés au vu des réponses structurelles encore inexistantes.

LA VIE ACTUELLE EN BELGIQUE

Relations intracommunautaires et santé mentale :

La santé mentale des migrants en transit est en péril.

En effet, ces derniers sont très souvent confrontés à des tensions au sein des lieux d'accueil, sur les parkings. Ils sont parfois victimes de violences policières et la consommation d'alcool et autres substances est monnaie courante. Tous ces facteurs créent de nouveaux traumatismes qui se superposent à d'autres traumatismes vécus pendant les années de traversée avant d'arrivée en Belgique.

Insertion socioprofessionnelle :

Concernant les Migrants en Transit, ils ne sont pas dans l'optique de rester et de travailler en Belgique. Les

collectifs des citoyens qui ont une structure d'accueil leur permet de s'installer, de se reposer, de manger, de boire, prendre une douche, charger leur gsm. Le quotidien des jeunes est d'attendre le soir pour trouver le camion qui pourra les emmener en Angleterre. En ce qui concerne les collectifs des citoyens qui n'ont pas de structure d'accueil, les migrants sont hébergés par des membres bénévoles des collectifs.

En ce qui concerne les Erythréens qui ont le statut de réfugié, il existe de nombreux freins à l'insertion dans une formation qualifiante ou un emploi.

Et ce, pour plusieurs raisons :

- Ils ont dû quitter l'école quand ils avaient 15 ans sans avoir l'opportunité d'accéder à un métier.
- Ils n'ont pas nécessairement travaillé pendant leurs parcours à part du travail polyvalent pour récolter de l'argent et payer le passeur.
- Ils n'ont pas une idée claire de ce qu'ils veulent faire.
- Il y a la barrière de la langue.
- Il y a les exigences des opérateurs d'ISP, les tests d'admissions sont très compliqués pour ces jeunes.

Pour leur intégration sur le marché de l'emploi en Belgique, Il y a un double travail à faire...

Premièrement, il faut co-construire le projet professionnel des jeunes sur base des acquis qu'ils ont pu obtenir dans leurs trajectoires de vie, et ce en prenant en compte leur parcours et tout leur vécu.

Deuxièmement, il est nécessaire de sensibiliser les opérateurs d'ISP tels que les CISP et EFT sur les conditions d'admission

qui sont parfois exigeantes pour de tels publics, tout en renforçant les modules de « pré-ISP » qui permettent de préparer ces publics pour une entrée en formation chez un acteur d'ISP.

Ce travail d'accompagnement global et plus spécifiquement sur l'ISP et de sensibilisation doit se faire via une bonne triangulation avec le réseau des bénévoles. Chaque acteur – le migrant, le bénévole, l'accompagnateur ou l'acteur ISP soit connaître son rôle et sa complémentarité avec les autres intervenants. Souvent, les bénévoles, bien que pavés de bonnes intentions, sont dans un lien émotionnel fort avec les jeunes et souhaitent les faire évoluer rapidement vers une intégration. Hors cette dernière peut prendre plus de temps que pour n'importe quel autre jeune d'une autre culture ayant vécu l'exil.

Un réfugié est un réfugié...

#ALLREFUGEESWELCOME

Un réfugié est un réfugié...

Le CAI ne peut que se réjouir et saluer les initiatives d'accueil et de solidarité envers les réfugiés ukrainiens, développées par l'Europe et la Belgique plus particulièrement. Les dirigeants politiques ont pris des mesures fortes, positives et responsables pour ouvrir leurs frontières, assouplir des procédures et organiser l'accueil de ces personnes qui fuient la guerre.

Les citoyens aussi font preuve d'un humanisme et d'un dévouement sans faille en organisant des collectes, des transports depuis la Pologne et en accueillant même des citoyens ukrainiens chez eux.

Après une crise sanitaire et des inondations qui ont touché une grande partie de la population wallonne, ça fait chaud au cœur de constater que tout se fait sans se poser de question, presque « naturellement » oserait-on dire.

Mais c'est tout de même étonnant...

Etonnant parce que depuis 2015, c'est une tout autre voie qui se traçait pour l'accueil et l'asile des réfugiés.

Ainsi, nous avons assisté :

- à la naissance d'initiatives citoyennes pour prendre en charge cet accueil (plateforme) des réfugiés syriens ;
- aux fermetures des frontières européennes et à la sous-traitance de la gestion des flux migratoires par des pays peu respectueux de la convention des droits humains ;
- aux milliers de personnes qui se sont noyées en Mer méditerranéenne, qui ont été renversées sur les routes ou encore qui sont mortes asphyxiées dans des remorques de camion ;
- aux hot spot en surcapacité dont les conditions de vie sont immondes, bien loin de la décence et de la dignité humaine ;
- au démantèlement de Calais et, avec elle, la migration de transit le long de l'E42 qui obligent celles et ceux qui veulent rejoindre l'Angleterre à dormir dans les bois et à tenter, à nouveau, un voyage au péril de leur vie ;
- à la non régularisation de milliers de personnes sans papiers, qui n'ont accès à aucun droits fondamentaux ni à aucune protection sociale mais qui pourtant, contribuent à l'économie belge (1 % du PIB selon les estimations) et ce, depuis plusieurs années.

Avant que Poutine ne déclare la guerre à l'Ukraine, pour rappel, l'Etat belge avait été condamné par la justice parce qu'il ne respectait pas ses engagements en termes d'accueil (et particulièrement les MENA, mineurs étrangers non accompagnés). Beaucoup de réfugiés, des familles avec enfants, se trouvaient dans les rues, à dormir à même le sol.

De nombreuses associations de terrain tirent régulièrement la sonnette d'alarme. Elles demandent, sans relâche, une politique plus humaine, plus conforme aux valeurs défendues par l'Union Européenne et plus respectueuse des engagements vis-à-vis de la convention de Genève. Aujourd'hui, l'Europe et la Belgique montrent que c'est effectivement possible. Nous espérons vraiment que cet élan va provoquer non seulement une prise de conscience à tous les étages de la société par rapport au traitement réservé habituellement aux réfugiés, mais aussi l'organisation par nos responsables politiques de réelles structures d'accueil et d'accompagnement de toutes les personnes qui sont sur notre territoire. Parce qu'en effet, **pour le CAI, un réfugié est un réfugié... Peu importe la région d'où il vient.**

Aussi en lien avec notre positionnement :

- [MaTélé : Réfugiés ukrainiens, réfugiés africains : deux poids, deux mesures ? – 17/03/2022](#)
 - [MaTélé: JT – avec interview de Mme Dessicy, Directrice du CAI – 19/03/2022\)](#)
 - [Centre d'action laïque : Accueil des réfugiés en Europe : double registre](#)
 - [Guerre en Ukraine : travailler ensemble pour assurer une protection efficace des personnes fuyant la guerre – myria.be](#)
-

AMU – prescriptions électroniques pour les personnes sans-papiers

Suite à une interpellation, voici des informations concernant les prescriptions de médicaments papier. Merci à Cécile Thoumsin de la Fédération des CPAS pour l'aide.

En effet, certains médecins refuseraient de délivrer une prescription papier, les prescriptions étant dorénavant électroniques et liées à la carte d'identité du/de la patient.e.

Or, l'INAMI a prévu, exceptionnellement, la prescription sur papier :

<https://www.inami.fgov.be/fr/themes/cout-remboursement/par-mutualite/medicament-produits-sante/prescrire-medicaments/Pages/prescrire-medicaments-electronique.aspx>

Il y est bien précisé ceci :

Dans quelles situations exceptionnelles un médecin peut-il encore prescrire sur papier ?

*Si le médecin rédige la prescription **en dehors de son cabinet**, par exemple au domicile de son patient ou en maison de repos (et de soins), et ce indépendamment de son âge ;*

***En cas de force majeure.** Un « [protocole de secours pour la prescription électronique de médicaments aux patients en ambulatoire](#) » décrit les conditions et les situations dans lesquelles la prescription papier reste autorisée pour cas de force majeure :*

- *lorsque le besoin **d'aide médicale urgente** est incontestable ;*

- *lorsque le prescripteur est étranger et n'a pas de NISS (ou numéro bis)*
- *lorsque le patient étranger n'a pas de NISS (ou numéro bis)*
- *pour un nouveau-né en attente de NISS*
- *etc.*

Ce protocole est particulièrement bien rédigé.

Contact : **Line Gerbovits**

Coordination wallonne des Collectifs et Associations en soutien aux personnes en migration dite de transit
– line@discrri.be – 0492/919 089

Migrants en transit

JE SUIS UN CITOYEN SOLIDAIRE



[Lire la suite](#)

MIGRANTS EN TRANSIT - QUI

SONT-ILS ? CITOYENS SOLIDAIRES - QUE POUVONS-NOUS FAIRE ?



[Lire la suite](#)

Les migrants en transit, des jeunes « nomades » qui traversent la Belgique

Constats de terrain d'un accompagnateur interculturel sur la
province de Namur

[Lire le texte](#)

MATÉLÉ - MIGRANTS : HUIT QUESTIONS QUE VOUS NOUS AVEZ POSÉES



[Lire la suite](#)

AMU - prescriptions électroniques pour les personnes sans-papiers (06/12/2021)



[Plus d'infos](#)

DE L'ENGAGEMENT À L'ACTION POLITIQUE : LE TRAVAIL DE LA COORDINATION WALLONNE DE SOUTIEN AUX MIGRANTS EN TRANSIT PORTE SES FRUITS



[Lire la suite](#)

DOCUMENTAIRE SUR LES MIGRANTS EN TRANSIT



[Lire la suite](#)

Outils et publications sur les migrants en transit

Solidarité et désobéissance civile : la place du droit ? : www.stradalex.com (05/2022)

[Brochure « Migrants en transit – Citoyens solidaires, que pouvons-nous faire ? »](#)

[Outils et informations pour les citoyens solidaires](#)

[Migrants : l'autoroute du trafic – Une enquête de Frédéric Loore pour ParisMatch.be](#)

[Pandémie et personnes migrantes : quelles mobilisations citoyennes ?](#) Conférence du Samedi avec Joachim De Belder 
27/02/2021

[Migrants : la solidarité obligatoire ? – 28 Minutes – ARTE](#) (vidéo Youtube – 24/09/2020)

[Un devoir de solidarité](#), documentaire du CAI (avec Télévision du monde-) sur l'appui des collectifs et associations envers les migrants en transit en Wallonie.

[Les mobilisations solidaires envers les personnes migrantes : une modalité locale de la gestion des diversités pour un bénéfice partagé ?](#) – Article de l'IRFAM, décembre 2020